

RÉSULTATS ANNUELS 2006

- **PRISE DE CONTRÔLE DE LOCINDUS PAR LE CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**
- **RECOMPOSITION DES ORGANES SOCIAUX DE LOCINDUS**
- **DIVIDENDE DE 0,18 € PAR ACTION**
- **RÉOUVERTURE DE L'OPA EN COURS DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**

Le Conseil de surveillance, réuni le 16 mars sous la Présidence de Christian Giacomotto, a pris connaissance des comptes consolidés 2006 établis selon les normes IFRS.

■ Résultats (en K€)	31.12.2006	31.12.2005	Variation
Produit Net bancaire	29 605	35 693	- 17,0 %
Résultat avant impôts	26 676	26 128	+ 2,1 %
Résultat net consolidé	20 390	18 192	+ 12,1 %
Dont part du Groupe	19 916	18 192	+ 9,5 %

■ **Faits marquants.** Dans le cadre de la stratégie de renforcement de son activité d'investissement, Locindus a créé et introduit en bourse, le 30 juin 2006, sa filiale SIICInvest, qu'elle détient à 72,6 %. SIICInvest a opté pour le statut SIIC avec effet rétroactif au 1er juillet 2006. Au cours de l'exercice, SIICInvest a acquis 4 immeubles pour une valeur de 20 M€ hors droits environ.

Locindus a réalisé le 20 septembre 2006 une émission obligataire à 10 ans d'un montant de 150 M€, anticipant l'arrivée à échéance de 2 lignes obligataires. Cette émission s'inscrit dans le cadre du refinancement à long terme de Locindus.

Le 22 novembre 2006, le Crédit Foncier de France a déclaré son intention de déposer une Offre Publique d'Achat sur 100 % des actions Locindus. Le Conseil de surveillance s'est déclaré favorable à l'opération. L'offre a été déposée à l'AMF le 20 décembre 2006. Au 07 mars 2007, le CFF détenait 58,46 % des actions Locindus. L'offre a été réouverte le 14 mars 2007 jusqu'au 3 avril 2007 inclus.

■ **Activités financières (location financement).** La production de crédit-bail immobilier (CBI) et de location longue durée (LLD) est en forte hausse à 106 M€ contre 76 M€ en 2005. Dans un contexte toujours très concurrentiel, LOCINDUS a continué de préserver la sélectivité en matière de qualité de signature et a étendu sa gamme de propositions financières aux prêts à long terme.

La reprise de la production a entraîné une légère hausse de l'encours des activités financières CBI/LLD avec option d'achat à 689,5 M€ (contre 675,7 M€ au 31 décembre 2005). Le PNB de ces activités, hors éléments non récurrents, s'est établi à 22,9 M€ (contre 23,4 M€ en 2005).

■ **Location simple.** L'activité de location simple a vu ses revenus d'exploitation diminuer de 29 % (5,2 M€ contre 7,4 M€) suite au programme d'arbitrage effectué l'an dernier et à la vacance de certains immeubles en cours de restructuration. L'introduction en bourse de SIICInvest a eu pour conséquence l'enregistrement d'un profit de dilution brut de 11,2 M€ permettant le report du programme d'arbitrage d'une année. Le niveau des plus-values latentes sur le patrimoine locatif, sur base d'expertises indépendantes hors droits, ressort à 70 M€ (intérêts minoritaires inclus).

■ **L'année 2006** a été marquée par certaines charges non récurrentes telles que les honoraires des différents conseils dans le cadre de la réflexion stratégique et de l'OPA du Crédit Foncier de France, ainsi que dans le cadre de la création et de la cotation de SIICINVEST.

■ **Résultat de l'Offre Publique d'Achat du Crédit Foncier de France.** Au terme de l'offre publique d'achat (OPA) du Crédit Foncier de France sur les actions de Locindus, clôturée le 15 février 2007, le Crédit Foncier de France détient 58,46 % du capital et des droits de vote de Locindus.

Par conséquent, conformément à l'article 232-4 du règlement général de l'AMF, et compte tenu de son succès, l'offre est réouverte pour 15 jours de bourse, du 14 mars au 3 avril 2007 inclus au prix de 37 € par action, coupon 2006 attaché. Les termes et modalités de l'Offre réouverte sont identiques à ceux détaillés dans la note d'information du Crédit Foncier de France ayant reçu le visa n° 07-005 de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en date du 9 janvier 2007.

■ **Evolution de la Gouvernance de la Société.** Compte tenu du succès de l'Offre et conformément aux intentions du Crédit Foncier de France mentionnées dans sa note d'information, les organes sociaux de la société Locindus ont été renouvelés.

Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance est désormais composé de la manière suivante, à la suite de la démission de certains de ses membres et de la cooptation de nouveaux membres :

M. François Drouin, M. François Thomazeau, M. Jean-Pierre Coiffé, Crédit Foncier de France représenté par M. François Blancard, M. Philippe Dupin, M. Antoine Fayet, Mme Sylvie Lacourt et M. Jean Pierre Walbaum.

Monsieur François Drouin, Président du Directoire du Crédit Foncier de France a été désigné Président du Conseil de Surveillance de LOCINDUS et Monsieur François Thomazeau, Vice Président du Conseil de Surveillance. Monsieur François Drouin a remercié le Président Christian Giacomotto et les membres du Conseil de Surveillance démissionnaires pour le travail accompli pour le développement et les résultats de la Société.

Directoire. Le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Messieurs Alain Artoré, membre et Président du Directoire, et Bertrand Chevallier, membre du Directoire de LOCINDUS. Au nom des membres du Conseil de Surveillance, Monsieur François Drouin les a remerciés pour le travail accompli pour le développement et les résultats de la Société.

Le Conseil de Surveillance a ensuite nommé le nouveau Directoire de la Société qui est désormais composé de Messieurs Jean Michel Brunet, Alain Artoré et Étienne Procureur. Monsieur Jean Michel Brunet a par ailleurs été nommé Président du Directoire de Locindus.

En conséquence, le Conseil de surveillance s'est poursuivi dans sa nouvelle composition, sous la Présidence de François Drouin.

■ **Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Annuelle.** Le Conseil de Surveillance a approuvé le Rapport du Directoire qui sera présenté à l'Assemblée Générale Annuelle.

■ **Proposition de dividende.** Après recomposition des organes sociaux, il est décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires, le versement d'un dividende s'élevant au total à 1.466.210,16 euros, soit un dividende par action de 0,18 euro. Il est rappelé que la Société a distribué un dividende par action de : 2 euros en 2005, 2,70 euros en 2004 et 2,69 euros en 2003 (dont 0,49 euro d'avoir fiscal).

■ **Perspectives 2007.** Locindus poursuivra son développement en proposant une offre complète de financements et de services à l'immobilier d'entreprise : crédit-bail immobilier, crédit hypothécaire, financements structurés, ingénierie globale et maîtrise d'ouvrage déléguée tout en bénéficiant des effets de synergies avec le Crédit Foncier, notamment en matière de refinancement et de force commerciale.

■ **Approbation de la cession des actions SIICInvest.** Le Conseil de Surveillance de Locindus, tel que recomposé, a également approuvé la cession de la majorité du capital de SIICInvest à Icade, telle que décrite à la section 1.3.2 de la note d'information précitée qui a été préparée par le Crédit Foncier de France dans le cadre de son offre sur Locindus.

Le prix par action SIICInvest de la cession à Icade sera comme prévu déterminé à la suite du Conseil d'Administration de SIICInvest, statuant sur les comptes de l'exercice 2006, sur la base de la valeur de l'actif net réévalué de liquidation au 31 décembre 2006 qui sera arrêtée à l'occasion de ce Conseil.

Le même Conseil d'Administration de SIICInvest procédera à la nomination de l'expert indépendant devant se prononcer sur le caractère équitable du prix de la rétrocession à Icade.

Il est en effet rappelé que la cession à Icade est faite sous la condition suspensive de l'obtention de cette attestation d'équité.

A la suite du rachat du bloc de contrôle, Icade sera amenée à lancer une offre publique d'achat sur les actions de SIICInvest.

Le bilan et le compte de résultat sont disponibles sur le site Internet : www.locindus.fr

Locindus
65, rue de Courcelles
75008 PARIS.

Contact :
01 47 42 83 63.

Code ISIN :
FR0000121352
LD
EUROLIST B